



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	04	11 .12	25
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 50
Nombre de
conseillers en
exercice : 50

Date de
convocation :
5 décembre 2025

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 05/12/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel, BARBIEUX Philippe, BAUDIN Claudine, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, CRESPIEN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, DANGIN Anita, GAGNANT Thomas, GEOFFROY Mikaël, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HUBAIL Claudine, JOBERT Didier, LORIN Thierry, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Patrick, MENNETRIER Alain, NICOLO Denis, NOBLOT Christophe, PETIT Florence, PICOD Gérard, PROVIN Emmanuel, RENARD Régis, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne

Mandat de procuration : BERTHIER Patrick pouvoir donné à PICOD Gérard, DEROZIERES Jean-Luc pouvoir donné à AUBRY Michel, HONERCHICK Romain pouvoir donné à MAITRE Pierre-Frédéric, LEGER Walter pouvoir donné à NICOLO Denis, MARY Pierre pouvoir donné à GAGNANT Thomas, PETIOT Claude pouvoir donné à PETIT Florence, VERVERSCH Karine pouvoir donné à BOCQUET Evelyne

Absents : CLAYES TAHKBARI Katty, DEREPAIS Martine, DESCHARMES Michel, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, HENQUINBRANT Olivier, HUGUET Patrick, LELUBRE David, LEMOINE Pascal, PIOT Bernard, VAN-RYSEGHEM Isabelle, YOT Olivier, PETIT Pascale, VAIRELLES Mickaël

Secrétaire de séance : Monsieur HACKEL Claude

Membres présents.....29
Absents ayant donné mandat de procuration.....7
Absents.....14
Votants.....36

4) RECONSTRUCTION D'UN GYMNASIUM A LA CITE SCOLAIRE – AUTORISATION D'ATTRIBUTION ET DE SIGNATURE DU MARCHE ESPACES VERTS

Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur : Monsieur Régis RENARD, Vice-Président

En séance du 3 novembre 2022, le Conseil Communautaire a approuvé l'Avant-Projet définitif du projet de reconstruction d'un gymnase à la cité scolaire Gaston Bachelard pour un montant de 7 404 500 € HT de travaux.

Les études préalables sont à présent terminées et la procédure de consultation des entreprises a été lancée le 13 juin 2025, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert pour l'ensemble des lots. Le 25 septembre 2025, le Président a été autorisé à signer les 20 lots du marché de reconstruction hormis pour le lot 19 – espaces verts car aucune offre n'ayant été reçue, ce lot a été déclaré infructueux.

Aussi, nouvelle procédure a été engagée sous forme d'un appel d'offres ouvert.

En application des articles L2142-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande publique. Les candidats avaient jusqu'au 3 novembre 2025 à 12h00 pour remettre une offre

Cinq offres ont été reçues et ont été analysées selon les critères suivants :

- Valeur technique pour 50 %
- Prix pour 50 %

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 24 novembre 2025 a choisi de retenir l'offre de l'entreprise France Environnement pour un montant de 149 989,35 € HT. Le montant total du marché de reconstruction s'élève à 7116 904.20 € HT soit 8 540 285,04 € TTC.

Vu l'article L1414-2 du CGCT selon lequel le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres lorsque la valeur du marché public est égale ou supérieure aux seuils européens ;

Vu les articles L2120-1 et les articles L2142-2, R2161-2 à R2161-5, R2123-1, R2123-4 du code de la commande publique relatifs à la procédure d'appel d'offres ouvert ;

Vu les articles R2152-6 et R2152-7 du code de la commande publique relatifs au classement des offres ;

Considérant qu'il revient au conseil de Communauté d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés de travaux avec les entreprises choisies sous réserve que ces entreprises produisent leurs attestations fiscales et sociales ;

Après avoir étendu l'exposé de Monsieur Le Vice-Président, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché de travaux pour le lot n°19 - espaces verts avec l'entreprise France Environnement pour un montant de 149 989,35 € HT soit 179 987,22 € TTC
- **DIT** que les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

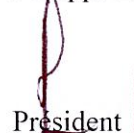
Secrétaire de séance,



Monsieur HACKEL Claude

Pour extrait conforme,
Affiché le 12 décembre 2025

Philippe BORDE,



Président

